

L'INSERTION DES LYCÉENS PROFESSIONNELS DU GRAND EST

6 À 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

49 600

lycéens en année terminale
années 2022-2023 et 2023-2024 cumulées

25 675

poursuivent leurs études à la rentrée suivante

23 925

sortent du système éducatif



52 % en études

50 % des sortants de CAP
56 % des sortants de bac pro
46 % des sortants de BTS



21 % en emploi salarié 6 mois après la sortie
soit un taux d'emploi à 6 mois de **45 %**

sur les sortants d'études



27% ni en études, ni en emploi salarié

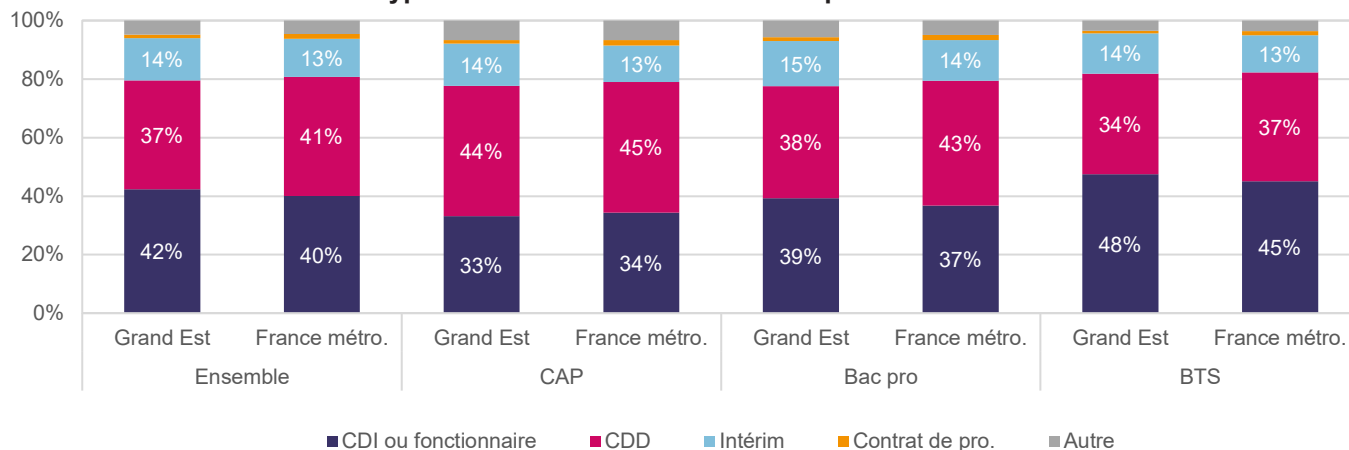
Des taux d'emploi semblables entre la région et le niveau national

Taux d'emploi à 6 et 12 mois selon le diplôme préparé

	À 6 mois		À 12 mois	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
Ensemble, dont :	45 %	44 %	52 %	53 %
CAP	26 %	27 %	32 %	34 %
Bac pro	42 %	41 %	51 %	51 %
BTS	58 %	58 %	64 %	66 %

Une part de CDI plus importante pour les sortants de BTS

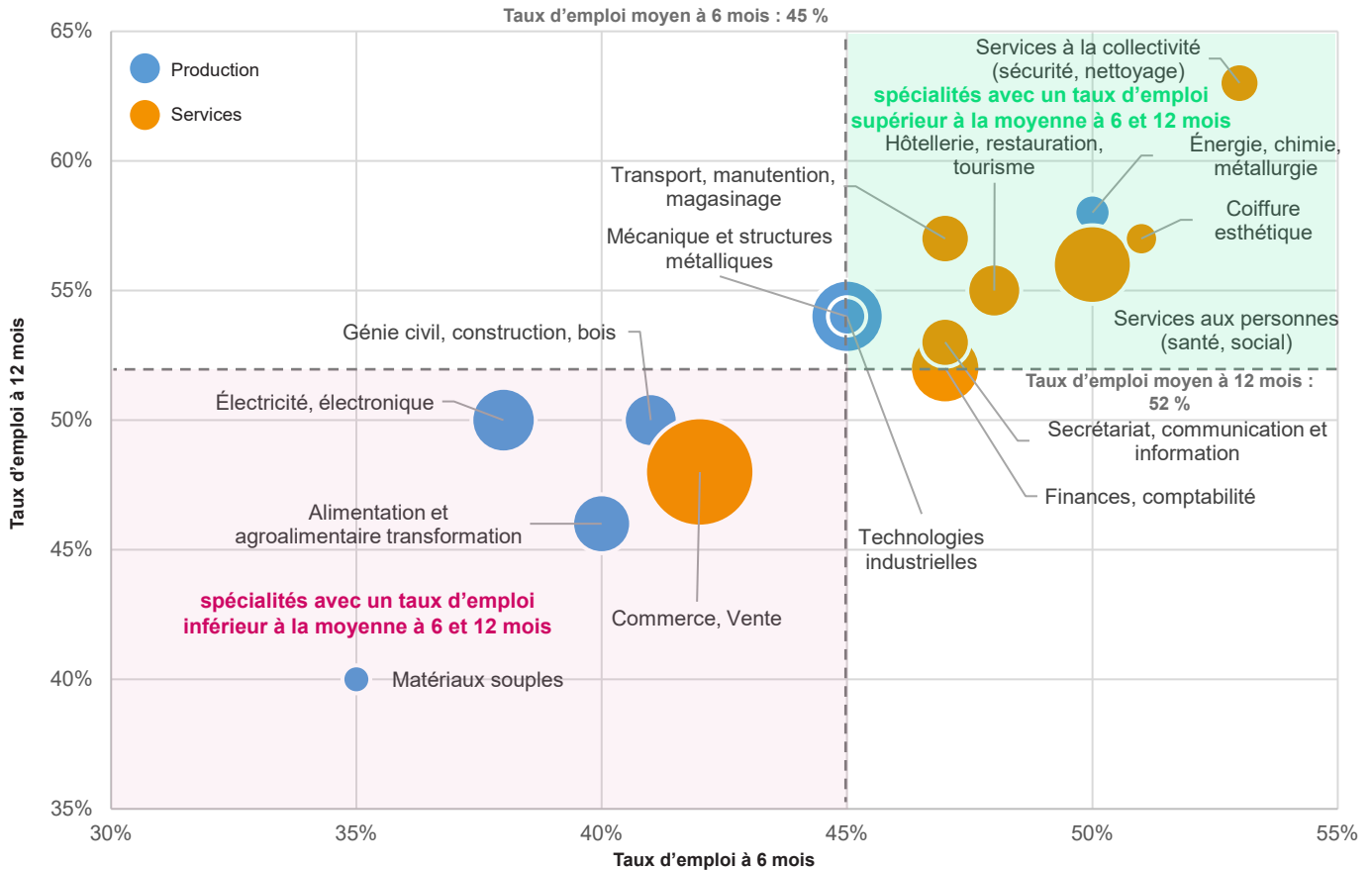
Type de contrat de travail 12 mois après la sortie



Sources : Dares, Depp, InserJeunes ; Traitement Oref Grand Est

Des taux d'emploi qui progressent plus ou moins fortement selon les spécialités de formation

Taux d'emploi à 6 et 12 mois par spécialité de formation - Grand Est



Les bulles sont proportionnelles au nombre de sortants.

La spécialité Agriculture n'est pas affichée en raison du faible effectif de sortants.

Note de lecture : La spécialité Coiffure esthétique présente un taux d'emploi à 6 mois de 51 % et de 57 % à 12 mois (soit +6 points).

Des taux d'emploi élevés pour la spécialité Services à la collectivité

Taux d'emploi à 6 et 12 mois selon le diplôme et la spécialité de formation - Grand Est

	CAP		Bac pro		BTS	
	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois	6 mois	12 mois
Alimentation et agroalimentaire transformation	24%	30%	47%	54%	61%	68%
Énergie, chimie, métallurgie	16%	20%	38%	47%	61%	67%
Matériaux souples	16%	17%	39%	40%	50%	65%
Mécanique et structures métalliques	25%	35%	45%	56%	67%	72%
Génie civil, construction, bois	31%	39%	40%	53%	62%	68%
Électricité, électronique	20%	30%	36%	48%	54%	64%
Technologies industrielles	22%	27%	20%	49%	49%	57%
Transport, manutention, magasinage	34%	41%	51%	64%	63%	70%
Commerce, Vente	17%	23%	37%	45%	59%	62%
Finances, comptabilité	-	-	35%	38%	55%	63%
Secrétariat, communication et information	nd	nd	31%	45%	50%	55%
Services aux personnes (santé, social)	49%	44%	45%	52%	65%	70%
Coiffure esthétique	37%	40%	51%	59%	71%	82%
Hôtellerie, restauration, tourisme	23%	30%	48%	61%	64%	70%
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	39%	45%	55%	67%	69%	72%

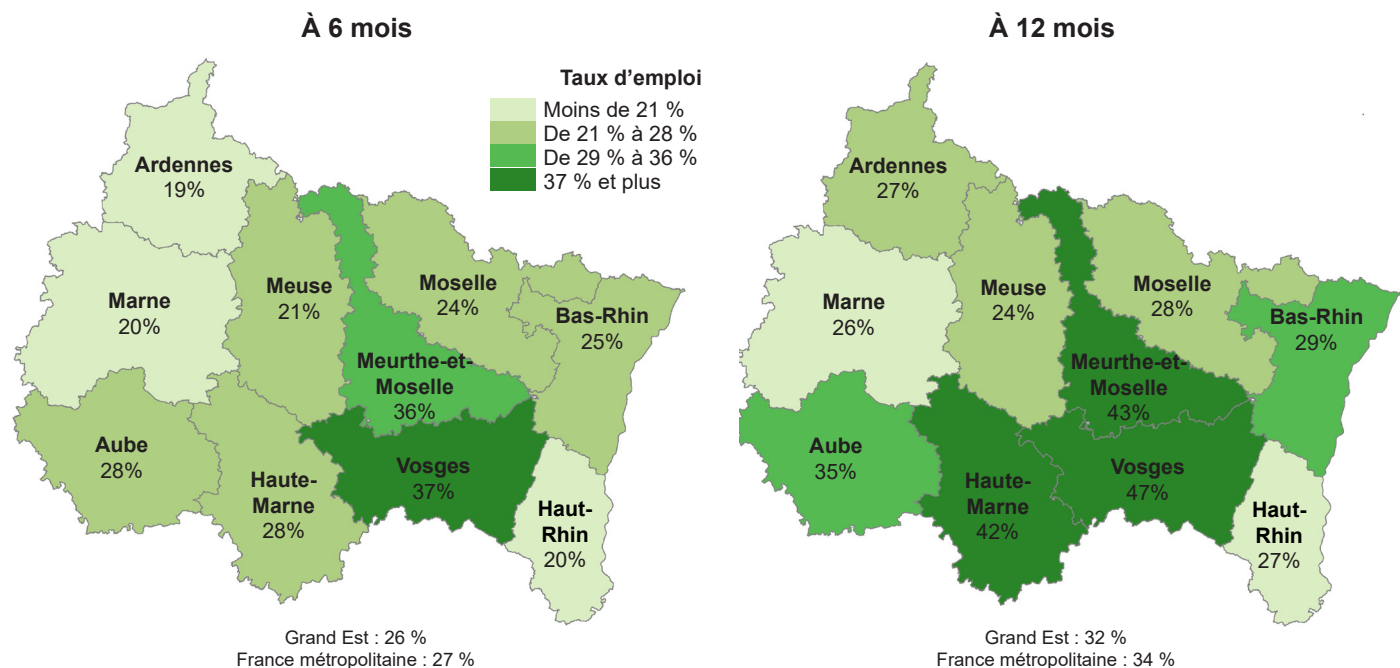
Note de lecture : Pour chaque indicateur, les valeurs les plus élevées sont colorées en vert et les valeurs les plus faibles en rose.

nd : effectif trop faible pour calculer l'indicateur

Source : Dares, Depp, InserJeunes ; Traitement Oref Grand Est

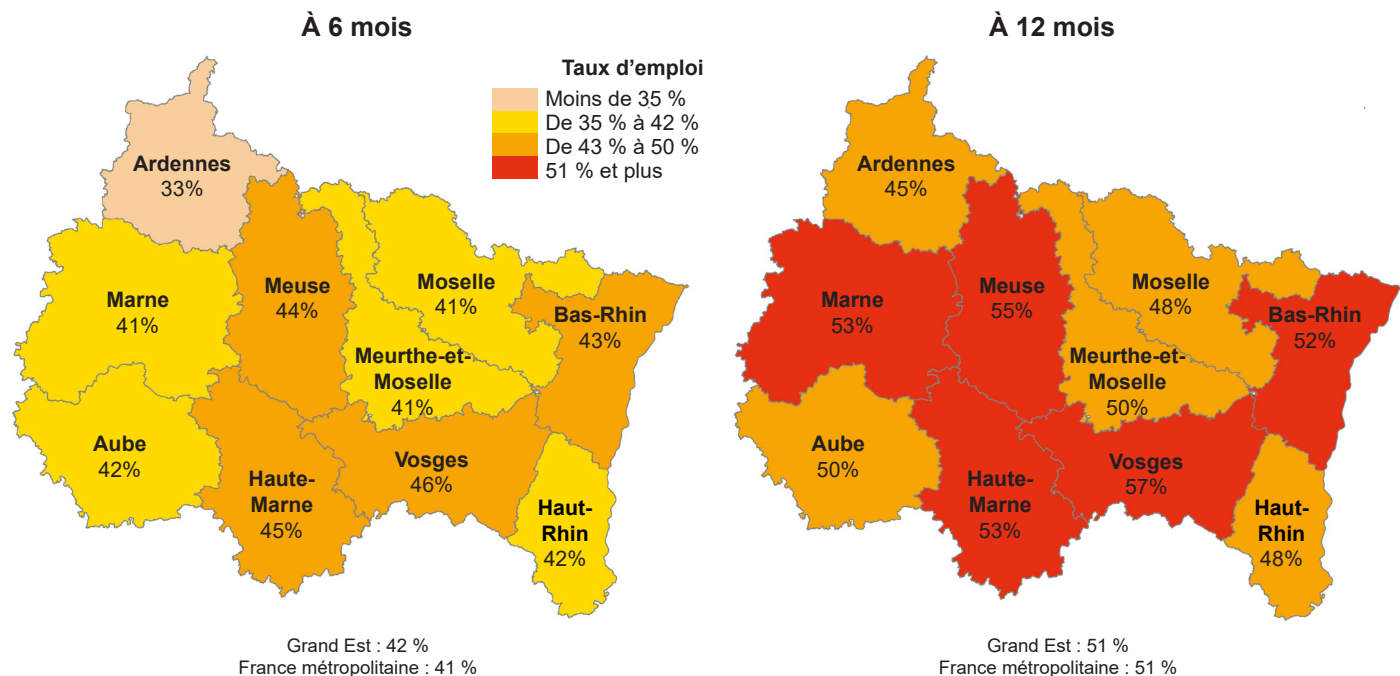
Des taux d'emploi qui divergent selon les départements de formation

Taux d'emploi des sortants de CAP selon le département de formation



Note de lecture : 20 % des élèves sortants de CAP du département de la Marne sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études ; la part en emploi atteint 26 % 12 mois après la sortie.

Taux d'emploi des sortants de Bac pro selon le département de formation

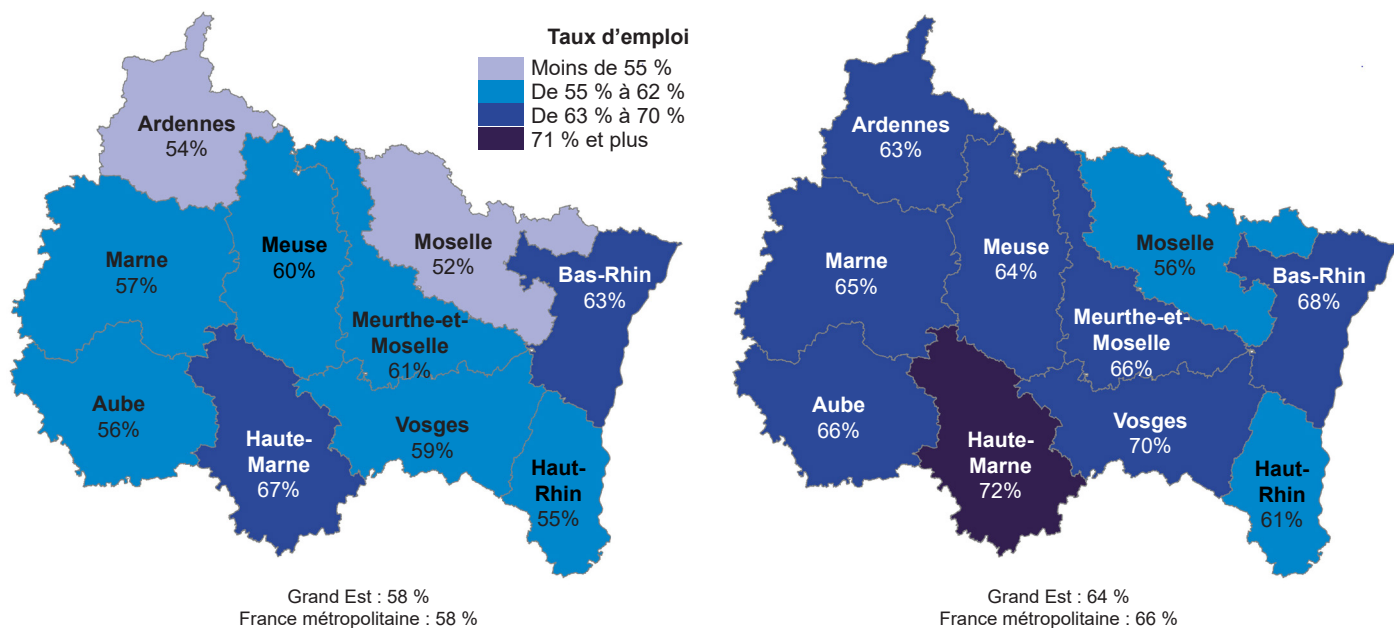


Note de lecture : 41 % des élèves sortants de Bac pro du département de la Marne sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études ; la part en emploi atteint 53 % 12 mois après la sortie.

Taux d'emploi des sortants de BTS selon le département de formation

À 6 mois

À 12 mois



Note de lecture : 57 % des étudiants sortants de BTS du département de la Marne sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études ; la part en emploi atteint 65 % 12 mois après la sortie.

Sources : Dares, Depp, InserJeunes ; Traitement Oref Grand Est

⇒ Source et méthode

Le dispositif InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives sur la scolarité et l'emploi salarié en France. Il établit si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système scolaire ou s'ils poursuivent leurs études.

Pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données.

Les données regroupent deux générations d'élèves (à savoir dans cette publication, les sortants des années scolaires 2022-2023 et 2023-2024).

Le champ des formations prises en compte dans le dispositif couvre pour les lycéens les CAP, baccalauréats professionnels, BTS, mentions complémentaires de niveau 4 et 3 dispensés dans un Établissement Public Local d'Enseignement (EPL) ou dans un lycée privé sous contrat, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.



OREF Grand Est

oref.grandest.fr - Tél. 03 88 15 66 08

Siège de la Région,
site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG cedex

Hôtel de Région,
site de Châlons
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



La Région
Grand Est